

5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

PRESCRIPTIONS				
INDICATEURS	CRITÈRE 1 POINT	CRITÈRE 2 POINTS	CIBLE	
			MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF
Évolutivité du logement	Pièce de vie supplémentaire <ul style="list-style-type: none"> Utilisation ultérieure du garage attenant au logement en pièce de vie supplémentaire (garage en sous-sol exclu) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> le pré-câblage de l'alimentation électrique de ce garage avec un circuit dédié et identifié au tableau électrique ; la mise en place d'arrivées d'eau (chaude et froide) ainsi qu'une porte de communication (entre le garage et le logement). 		X	
		Pièce de vie supplémentaire pour réalisation ultérieure <ul style="list-style-type: none"> Pièce supplémentaire pour utilisation ultérieure en rez-de-chaussée avec réalisation des fondations pour permettre cet agrandissement sans travaux d'infrastructure. 	X	

5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

POINTS DE VÉRIFICATION

INDICATEURS	REVUE DU DOSSIER TECHNIQUE	VISITE SUR SITE	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Évolutivité du logement	<p>Pièce de vie supplémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification sur la base des plans de construction de la présence des arrivées d'eau ainsi que de la porte de communication. 		<p>Pièce de vie supplémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'une attestation de mise en œuvre du pré-câblage de l'alimentation électrique.
	<p>Pièce de vie supplémentaire pour réalisation ultérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification sur la base des plans de construction. 		

5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

PRESCRIPTIONS				
INDICATEURS	CRITÈRE 1 POINT	CRITÈRE 2 POINTS	CIBLE	
			MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF
Adaptabilité du logement	Adaptabilité de la salle de bains ^(v) <ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'une baignoire, installation d'un siphon de sol avec une continuité du revêtement de sol en dessous de celle-ci, pour la mise en œuvre ultérieure d'une douche : <ul style="list-style-type: none"> siphon intégré directement au support (y compris les caniveaux) ; ou siphon à intégrer au support par le biais d'un procédé rapporté type « receveur prêt à être revêtu » ou « receveur à cuve ultraplate avec bonde associée ». 		X	X
	La présence d'une douche à l'italienne en complément de la baignoire satisfait à l'exigence.			
	Résistance des parois des salles de bains et toilettes ^{(d) (v)} <ul style="list-style-type: none"> Résistance des parois adaptée à la mise en œuvre ultérieure d'une barre d'appui : paroi pleine constituée de béton, brique, parpaing, carreau de plâtre plein, béton cellulaire (exemple : mur porteur). 		X	X
	Résistance des parois du couloir et cage d'escalier ^(v) <ul style="list-style-type: none"> Résistance des parois adaptée à la mise en œuvre ultérieure d'une main courante : paroi pleine constituée de béton, brique, parpaing, carreau de plâtre plein, béton cellulaire (exemple : mur porteur). 		X	X
	Porte d'entrée du logement ^(v) <ul style="list-style-type: none"> Pré-câblage de la porte d'entrée du logement permettant : <ul style="list-style-type: none"> une automatisation ultérieure de son déverrouillage ; une motorisation ultérieure de son ouverture. Ce pré-câblage doit faire l'objet d'un circuit spécialisé et identifié au tableau électrique.		X	X

(d) Prescription compatible avec le référentiel Delphis.



(v) Prescription compatible avec le référentiel Vivalib.



5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

POINTS DE VÉRIFICATION

INDICATEURS	REVUE DU DOSSIER TECHNIQUE	VISITE SUR SITE	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Adaptabilité du logement		Adaptabilité de la salle de bains <ul style="list-style-type: none"> Vérification de la présence d'une douche à l'italienne. 	Adaptabilité de la salle de bains <ul style="list-style-type: none"> Dans le cas de baignoire, fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'un justificatif de mise en œuvre du siphon de sol et du revêtement de sol.
	Résistance des parois des salles de bains et toilettes <ul style="list-style-type: none"> Vérification des caractéristiques techniques des parois intérieures mentionnées dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ⁽¹⁾ (lots plâtrerie - cloisons et gros œuvre) ou dans la notice descriptive dans le cadre de la maison individuelle ou vérification sur la base des plans de construction ⁽¹⁾ de la nature des parois. 		Résistance des parois des salles de bains et toilettes <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'éléments attestant de la conformité des réalisations au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) (attestation ou Dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)) ou aux marchés de travaux pour la maison individuelle.
	Résistance des parois du couloir et cage d'escalier <ul style="list-style-type: none"> Vérification des caractéristiques techniques des parois intérieures mentionnées dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ⁽¹⁾ (lots plâtrerie - cloisons et gros œuvre) ou dans la notice descriptive dans le cadre de la maison individuelle ou vérification sur la base des plans de construction ⁽¹⁾ de la nature des parois. 		Résistance des parois du couloir et cage d'escalier <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'éléments attestant de la conformité des réalisations au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) (attestation ou Dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)) ou aux marchés de travaux pour la maison individuelle.
			Porte d'entrée du logement <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'un justificatif de mise en œuvre du pré-câblage.

(1) Document à joindre au dossier technique de demande de certification.

5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

PRESCRIPTIONS				
INDICATEURS	CRITÈRE 1 POINT	CRITÈRE 2 POINTS	CIBLE	
			MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF
Facilité d'usage	Présence d'au moins une douche ^(v) <ul style="list-style-type: none"> Douche de 80 cm x 80 cm minimum avec fond antidérapant. Hauteur du rebord de 18 cm maximum à partir du sol (hauteur hors installations supplémentaires). Le receveur bénéficie du marquage NF. 		X	X
	Robinetterie des douches et baignoires ^{(d) (v)} <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de mitigeurs, pour les douches et les baignoires, de type thermostatique à commandes séparées (débit et température) bénéficiant d'une isolation thermique anti-brûlure et d'un marquage NF « Robinetterie Sanitaire » classe C3U3. 		X	X
	Robinetterie des vasques des salles d'eau et des cuisines ^{(d) (v)} <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de mitigeurs à ailettes ou col de cygne bénéficiant d'un marquage NF « Robinetterie Sanitaire » de classe C3U3 sur chacune des vasques. Commande unique pour la température et le débit. 		X	X
	Porte de garage <ul style="list-style-type: none"> Installation d'une porte de garage motorisée bénéficiant : <ul style="list-style-type: none"> - d'une commande fixe à l'intérieur du garage ; - et d'une commande mobile. Le système doit comporter un signal (sonore et/ou visuel) d'acquiescement de fermeture. 		X	
Ergonomie	Accès à une chambre et à une salle d'eau ^(v) <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une porte d'entrée coulissante à minima pour une chambre et une salle de bains. 	Accès aux chambres et aux salles d'eau <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une porte d'entrée coulissante pour chaque chambre et chaque salle de bains du logement. 	X	X
	Accès aux toilettes ^{(d) (v)} <ul style="list-style-type: none"> Pour les toilettes indépendantes (hors salle de bains), ouverture de la porte des toilettes vers l'extérieur ou mise en œuvre d'une porte coulissante. 		X	X
	Ergonomie du logement <ul style="list-style-type: none"> Présence dans la pièce de vie principale (séjour) d'au moins un mur libre et plein, d'une longueur minimale de 2 m. 		X	X

(d) Prescription compatible avec le référentiel Delphis.



(v) Prescription compatible avec le référentiel Vivalib.



5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

POINTS DE VÉRIFICATION

INDICATEURS	REVUE DU DOSSIER TECHNIQUE	VISITE SUR SITE	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Facilité d'usage		Présence d'une douche <ul style="list-style-type: none"> Relevé de la typologie des appareils. 	Présence d'au moins une douche <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'une description détaillée des équipements mis en œuvre (description incluant la liste des équipements, le marquage qualité, ainsi qu'un plan côté).
			Robinetterie des douches et baignoires <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'un justificatif des équipements posés précisant leurs marquages qualité (ou Dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ou attestation ou marché de travaux en maison individuelle).
			Robinetterie des vasques des salles d'eau et des cuisines <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'un justificatif des équipements posés précisant leurs marquages qualité (ou Dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ou attestation ou marché de travaux en maison individuelle).
		Porte de garage <ul style="list-style-type: none"> Relevé de la présence des équipements concernant la porte de garage motorisée. 	Porte de garage <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par le demandeur de label et/ou son représentant d'un justificatif des équipements posés (ou Dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ou attestation ou marché de travaux en maison individuelle).
Ergonomie		Accès à une chambre et à une salle d'eau - critère 1 point et 2 points <ul style="list-style-type: none"> Relevé des caractéristiques des accès aux différentes pièces du logement. 	
		Accès aux toilettes <ul style="list-style-type: none"> Relevé des caractéristiques des accès aux toilettes. 	
	Ergonomie du logement <ul style="list-style-type: none"> Vérification sur les plans de la construction des linéaires de murs libres. 		

NOS RECOMMANDATIONS

FACILITÉ D'USAGE DE LA DOUCHE

- Robinetterie située entre 80 cm et 110 cm du sol, accessible de l'entrée de la douche si possible.

5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

PRESCRIPTIONS				
INDICATEURS	CRITÈRE 1 POINT	CRITÈRE 2 POINTS	CIBLE	
			MAISON INDIVIDUELLE	BÂTIMENT COLLECTIF
Distribution électrique	Agencement des socles de prise de courant Doivent être mis en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • 1 boîtier multiple d'au moins 3 socles de prise de courant à proximité de l'espace multimédia ; • 1 boîtier multiple d'au moins 3 socles de prise de courant à proximité de l'espace informatique ; • 1 socle de prise de courant dans chaque local contenant une baignoire ou une douche à côté du lavabo ou intégrée au mobilier du lavabo (prise rasoir exclue) ; • 1 socle de prise de courant (degré de protection au moins égal à IP24) sur le mur extérieur donnant sur un balcon, une terrasse ou un jardin privatif. 		X	X
	Aménagement de l'alimentation électrique ^(d) <ul style="list-style-type: none"> • Ceinturage des pièces (chambre, bureau et salon) par des plinthes électriques permettant d'y faire cheminer les câbles de puissance et des réseaux de communication (téléphone, internet et tv). 		X	X
	Alimentation électrique dans les escaliers <ul style="list-style-type: none"> • Installer un socle de prise de courant pour l'alimentation ultérieure d'un monte-escalier. • Ce socle de prise de courant doit être installé en haut ou en bas de l'escalier, au-dessus de la première ou de la dernière marche de l'escalier. Nota : il n'est pas nécessaire que ce socle fasse l'objet d'un circuit spécialisé.		X	

(d) Prescription compatible avec le référentiel Delphis.



5.2 ERGONOMIE ET ÉVOLUTIVITÉ DU LOGEMENT

POINTS DE VÉRIFICATION			
INDICATEURS	REVUE DU DOSSIER TECHNIQUE	VISITE SUR SITE	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES
Distribution électrique		Agencement des socles de prise de courant <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de la présence et de l'agencement des socles de prise de courant. 	
		Aménagement de l'alimentation électrique <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la présence du ceinturage des pièces par des plinthes électriques. 	
		Alimentation électrique dans les escaliers <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la présence du socle de prise de courant dans les escaliers. 	